

Année scolaire 2016/2017

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre

Réunion du 12 juin 2017

PROCES-VERBAL

Etaient présents :

Le président du Conseil d'école :

Jean-Charles BOTTINELLI, directeur

Les enseignants :

France COLLE, Caroline COLLIN, Elisabeth PRADINES, Corinne DEANA

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Philippe TURRA, Carole BORMANN, Nathalie FOUQUET, Fanny LINKER,
Marie HEINRICH, Vanessa KAYA, , Catherine FARNIERAS,

APEVA : Sylvain HESTIN

Les représentants de la commune :

Régine ORSATI, adjointe chargée des affaires scolaires.

Claude SCHMITT, maire de Sainte-Croix-aux-Mines

**Inspection
de l'Education
Nationale
d'Ingersheim**

Excusés :

Olivier MEYER, IEN Ingersheim

Laure KAUPP, enseignante

Chantal HECQUET, psychologue scolaire.

Jean-Claude GALMICHE, maître E

Annabelle RIMBON, APEVA

Caroline MONCHAUSSE, PEEP



1 rue de l'église

68160 STE-CROIX-AUX-MINES

☎ 03 89 58 84 57 📠 03 89 58 84 57

E- mail : ECOLE.CROIX.@wanadoo.fr

Site : <http://ecole.stecroix.free.fr>

1. Approbation du compte rendu et bilan des décisions prises lors de la séance précédente.
2. Bilan de l'année scolaire 2016 / 2017 Projet d'Ecole. Bilan.
3. Préparation de la rentrée 2017 / 2018
 - Inscriptions enregistrées
 - Passage dans la classe supérieure ; répartition des classes
 - Actions envisagées
4. Rythmes scolaires
5. Travaux, équipement et subventions.

Est désignée secrétaire de séance : Caroline COLLIN

I. Conseil d'école du 13/03/17.

- Retour sur le conseil précédent. Il est approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

Avant de commencer la séance, JC Bottinelli remercie toutes les personnes qui se sont investies cette année au sein de l'école : parents intervenant à la piscine et au ski, parents et intervenants extérieurs, personnes dispensant l'enseignement de la religion, la municipalité pour son soutien (technique et financier).

Faisant valoir ses droits à la retraite en septembre, il présente également Stéphane WEIL, qui lui succédera au poste de directeur à la rentrée 2017/2018.

II. Bilan de l'année scolaire 2016/2017.

Effectifs au 12/06/17 : 111 élèves, soit 66 élèves au cycle 2 (22 CP, 20 CP(2)/CE1(18) et 24 CE2) et 45 élèves au cycle 3 (22 CM1 et 24 CM2).

121 élèves à la rentrée en septembre 2016.

Point financier :

1. Mairie :

Les crédits votés pour l'exercice 2016 étaient les suivants :

4800 € pour les fournitures scolaires, les livres, les transports : (en dehors des transports piscine et ski pris directement en charge).

A noter que hors crédits scolaires, le budget communal prend en charge :

- contrat d'entretien et fourniture de l'encre du photocopieur.
- contrat d'entretien du matériel informatique et liaison internet.
- consommables pour les imprimantes jet d'encre et laser et le photocopieur.
- transport à la piscine et au ski.

A noter que les crédits scolaires alloués au titre de l'exercice 2017 sont les suivants :

5 000 € pour les fournitures scolaires, les livres, les transports : (en dehors des transports piscine et ski pris directement en charge).

Une subvention supplémentaire de 132 € sera versée pour la sortie au Haut-Koenigsbourg des CP.

2. Coopérative :

Compte OCCE école au 12/06/17 :

Solde du compte à la rentrée : 1995,80 €

A ce jour il est de 2 110,30 € (4600,75 € de produits, 5179,33 € de charges ; 578,58 € de déficit)

Factures à régler : Achat de fichiers pour refacturation aux familles : 1 144, 06 €

Carnets de liaison : 272, 00 €

Les comptes de l'année 2016/2017 seront présentés aux nouveaux réviseurs début septembre.

Enseignante : Elisabeth PRADINES Parent d'élève : Sylvain HESTIN

Frais de rentrée : En début d'année scolaire il est demandé aux parents de participer « aux frais de rentrée ».

Ces frais correspondent aux cotisations PEP et AOS, aux remboursements des achats de matériel scolaire et fichiers achetés par l'OCCE de l'école, et enfin à la cotisation à la coopérative scolaire. Les sommes demandées varient en fonction des classes.

A ce jour, certaines familles ne se sont toujours pas acquittées de ces frais.

Ces impayés représentent pour la coopérative de l'école la somme de 575 €.

La coopérative de l'école ne peut assumer cette perte. Face à cette situation, la remise en question de l'achat de matériel scolaire et surtout de fichiers par la coopérative se pose.

Activités réalisées, en cours et à venir :

12 janvier 2017	CP, CE, CM	Planète mômes
4 avril	CP, CE, CM	Cross de l'AOS annulé
11 et 12 mai	CP, CE, CM	AOS : Jeux de logique / compte est bon / mots fléchés
6 juin	CM2	Prévention routière
15 juin	CE1, CE2, CM2	Visite Mine St Louis
20 juin	CP et maternelle	Haut-Koenigsbourg
29, 30 Juin et 3, 4 juillet	CE, CM	AOS : Hand-ball.
Juin	CP, CE, CM	Défi lecture
6 Juillet	CE2, CM	Marche AOS

- Participation de la classe de CM2 au projet « artiste en résidence » du LAC. Vernissage le 30/03 au LAC. A noter la très bonne adhésion des élèves et des parents, ainsi qu'une belle collaboration avec l'artiste.

- Participation du cm2 au concours « Défi nombre » et de l'ensemble de l'école au « Marathon de l'orthographe ».

- Notre école a été retenue après tirage au sort par les services du ministère de l'éducation nationale pour participer à une enquête nationale. Il s'agit d'une évaluation sur tablette en fin de cycle 2 concernant 444 écoles publiques et privées de la France métropolitaine, destinée à recueillir des informations pour mieux connaître notre système éducatif.

Dans ce cadre, le 1^{er} juin, les élèves scolarisés en CE2 ont passé des épreuves sur tablette qui visaient à évaluer les connaissances et les compétences des élèves en français et mathématique. Les réponses des élèves sont totalement anonymes. Cette évaluation n'est pas notée et n'aura aucun effet sur les décisions concernant sa scolarité.

Cette enquête est strictement confidentielle, elle est d'ailleurs déclarée à la commission nationale informatique et libertés (C.N.I.L.). A l'issue de la passation des épreuves, tous les résultats seront synchronisés vers la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, responsable de l'enquête.

III. Préparation de la rentrée 2017 / 2018

Passage en 6^{ème} :

Sur les 24 élèves de CM2, 23 sont admis au collège JG Reber et 1 élève hors secteur. Mise en place de 4 PPRE passerelles pour les élèves en difficultés. Soit 24 départs de l'école.

La visite du collège a eu lieu le mercredi 24 mai 2017. Préparation de la rentrée 6^{ème} lors de la rencontre de Mr BOTTINELLI avec Mr Michelutti.

La réunion d'information aux familles a eu lieu le 9 juin à 16h.

Inscriptions et répartitions dans les classes.

A ce jour, 18 inscriptions ont été enregistrées pour le CP dont 17 en provenance de la maternelle de Ste-Croix ;

Un élève inscrit également en CM1.

Décisions de maintien

Sauf cas exceptionnel, maintien uniquement en cas d'absence de longue durée (rupture de scolarité cf. décret n°2014-1377).

Demande de maintien exceptionnel pour un élève du CE1 (hors rupture de scolarité) avec accord de la famille.

Compte tenu des données actuelles, les effectifs pour la rentrée 2017 seraient les suivants :

CP (18), CE1 (25), CE2 (19), CM1 (25), CM2 (22), soit un total de 109 élèves.

Le conseil des maîtres a opté pour l'organisation pédagogique suivante :

CP de 18 élèves ; CE1 de 25 élèves ; CE2 de 19 élèves ; CM1 de 25 élèves ; CM2 de 22 élèves.

Ces effectifs pourraient évoluer en fonction de 8 départs annoncés et autres arrivées.

Personnel enseignant :

Le 1/4 de décharge du directeur sera assuré par Maëva GERARD. A ce jour, le jour de décharge n'est pas défini.

Attribution des classes : CP Elisabeth Pradines ; CE1 : Corinne Deana ; CE2 : Caroline Collin ; CM1 : Stéphane WEIL + 1/4 de décharge ; CM2 : France Collé

RASED : JC Galmiche (maître E) ; C. Hecquet (psychologue scolaire)

Pour rappel, Caroline Maire intervient les après-midis à l'école élémentaire.

Rentrée 2017, le lundi 4 septembre à 8h00.

Rythmes scolaires :

Un projet de décret modifiant le code de l'éducation sur l'organisation du rythme hebdomadaire a été présenté le 8 juin au Conseil supérieur de l'éducation.

Ce décret offrirait la possibilité d'un retour à quatre jours de classe. En effet, il serait désormais possible de déroger au décret « Peillon » qui cadrerait la semaine scolaire avec neuf demi-journées s'organisant obligatoirement sur cinq matinées.

Il indique qu'il est permis «au directeur académique des services de l'Education nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours ».

Les modalités de modification de l'organisation de la semaine scolaire restent identiques.

En concertation avec les enseignants de l'école maternelle, le Conseil des maîtres souhaite revenir à la semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Matin : 8h - 11h30

Après-midi : 13h30 - 16h

Cette proposition est soumise ce soir au Conseil d'école pour avis et vote de la commune, des parents d'élèves et des enseignants.

La Mairie adressera ensuite la proposition de modification à l'IA-DASEN pour avis.

A noter qu'une réunion réunissant les maires des 4 communes et le directeur du centre socio-culturel a eu lieu le 8 juin dernier à la ComCom. Elle avait pour objet de dresser un bilan de la semaine de quatre jours et demi.

Suite aux remarques et autres constatations faites lors de cette réunion, les maires de la vallée ont décidé de suivre l'avis des conseils d'école.

Une réunion est prévue le 29 juin 2017 pour faire suite aux avis des conseils d'école.

Concernant l'école élémentaire de Sainte-Croix-aux-Mines, Monsieur le Maire, confirme que les maires des communes de la vallée suivront les décisions des Conseils d'école et qu'à priori on s'orienterait vers une organisation de la semaine de 4 jours avec modulation et ajustement des horaires, si nécessaire.

Monsieur Schmitt et madame Orsati, adjointe chargée des affaires scolaires votent pour la semaine de 4 jours.

L'ensemble des représentants des parents d'élèves titulaires présents de la PEEP et de l'APEVA approuvent également la proposition des enseignants pour le retour à la semaine de 4 jours.

En conclusion, l'ensemble du Conseil d'école, enseignants, municipalité et parents d'élèves votent pour le retour de l'école élémentaire à la semaine de 4 jours et ce dès la rentrée de septembre 2017.

Une copie du présent procès-verbal sera envoyée à la ComCom.

Enseignement de l'allemand : Tout comme les années précédentes l'enseignement de l'allemand sera assuré par les enseignants de l'école.

Pas d'évaluation cette année.

Piscine : Réunion prévue le 26 juin à la Mairie de Ste Marie aux Mines pour attribuer les créneaux.

Encadrement : Afin d'assurer l'enseignement de la natation dans les conditions de sécurité fixées par les textes, l'école fait appel aux parents. L'école a de plus en plus de mal à trouver des personnes volontaires et surtout disponibles pour encadrer les séances de piscine. Toute personne désireuse d'encadrer ce type d'activité doit obligatoirement être agréée par l'éducation nationale Cet agrément

est délivré par l'Inspecteur d'Académie suite à une formation en piscine de 6h. Un appel auprès des parents est en cours.

Dates de stage : **Piscine de Ribeauvillé**

N°1 jeudi 7 septembre de 13h00 à 16h00

N°2 vendredi 8 septembre de 13h00 à 16h00

Projets pour la rentrée 2017/2018.

Pas de sortie au programme cette année pour la classe de CM1 pour anticiper le financement de la classe nature en 2017/2018.

Ce séjour de 4 jours dont 3 nuitées reviendrait à 200 € avec proposition de cotisation de 10€ mensuel des familles.

Madame Collé fera une demande à la mairie de report de son crédit transport 2017 à 2018.

Madame Orsati confirme que la commune donnera 6€ par jour et par élève.

En outre, une demande de subvention à l'agence Rhin/Meuse sera déposée et l'action « vente de bulbes » reconduite en début d'année scolaire.

Le projet est approuvé par l'ensemble du Conseil d'école.

Conseil municipal des enfants.

Suite aux remarques des enfants élus au CME concernant les toilettes de l'école, les parents d'élèves de la PEEP se proposent de rafraîchir les toilettes au mois de juillet/août pour mettre une image positive...

5. Sécurité.

Le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 31 mai ; 3min39 ont été nécessaires pour évacuer les bâtiments.

Un compte-rendu de chaque exercice d'évacuation ou intervention concernant la sécurité de l'établissement est communiqué à la Mairie afin qu'il soit inscrit au registre de sécurité. Mr Bottinelli rappelle qu'un tel registre est également présent à l'école.

Concernant la sécurité sur la voie publique, la municipalité est interpellée par les parents au sujet des camions qui se rendent ou quittent les établissements ROSSMANN à 11h30. Mr Le Maire prend note et essaiera de trouver une solution.

IV. Travaux, équipements et subventions.

Remerciements à la municipalité pour les travaux, les subventions et les différents achats.

Travaux : Une liste a été soumise aux services techniques.

- Un nouveau système d'ouverture à distance avec visiophone a été installé à la porte d'entrée principale de l'école.

- Mme Orsati fait un rapide point sur la réhabilitation de l'école. Les travaux ne débuteront pas avant 1 voire 2 ans

- Budget 2016/2017 :

Réfection de la classe de CE1 de Mme Deana.

Sur ce dernier point, la séance est close.

Le secrétaire de séance :
Caroline COLLIN

Le Président :
Jean Charles BOTTINELLI